



Swisscanto  
Fondations de  
Placement

# Participez à des solutions de placement avec le paquet sans souci

Investir sans souci grâce aux prestations de services complémentaires



Confiance  
par la  
transparence

# Pour vous : des réponses à vos défis

Les investisseurs veulent des solutions provenant d'une seule source pour des tâches complexes.

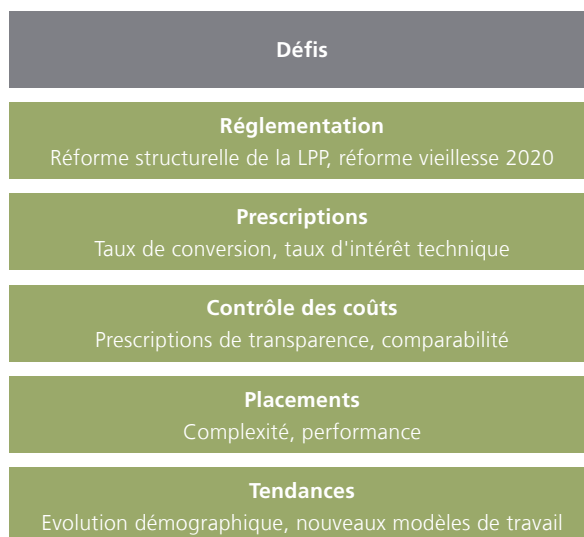
## De multiples défis

Côté investissement, les caisses de pension disposent avec les Fondations de placement Swisscanto d'un partenaire fiable, garantissant à tout moment la conformité des placements à la LPP. Dans le même temps, nos clients sont confrontés à une multitude de défis réglementaires (voir graphique à droite). Quelques exemples :

- « Publication des frais de gestion de fortune dans les comptes annuels » : le calcul des frais TER exigé depuis le 31 décembre 2013 dans le cadre des placements collectifs signifie pour les caisses de pension une charge supplémentaire considérable.
- « Prescriptions en matière de transparence » : l'obtention de la déclaration de loyauté auprès des gestionnaires de fortune génère un supplément de travail.
- « Exercice du droit de vote » : sur la base de la nouvelle ordonnance entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2014 vis-à-vis des indemnités excessives au niveau des sociétés anonymes cotées en Bourse, les institutions de prévoyance doivent désormais s'occuper activement des droits de vote.

## Les investisseurs au centre de l'intérêt

Nous voulons être davantage encore aux côtés de nos clients dans cet environnement de plus en plus complexe. En réponse à la multitude de défis, nous souhaitons mettre en place conjointement avec nos investisseurs des solutions responsables synonymes de réels soulagements. Nos clients accordent une grande importance à bénéficier d'un soutien ciblé provenant d'une source unique.



## C'est ici qu'intervient le « paquet sans souci »

C'est pourquoi les Fondations de placement Swisscanto ont élargi leur offre de manière conséquente. Nous proposons des services supplémentaires soulageant nos investisseurs dans l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes et les aidant à relever les nouveaux défis. Car nous voulons que nos investisseurs se sentent bien avec les Fondations de placement Swisscanto.

# De notre part : le paquet sans souci

Service complet pour une concordance élevée avec les désirs de nos investisseurs.

## **Le paquet sans souci**

Avec le paquet sans souci, les investisseurs bénéficient des prestations de service incluses gratuites des Fondations de placement. Chaque investisseur bénéficie automatiquement de ce paquet, indépendamment du volume de placement dont il nous confie la gestion. Les Fondations de placement Swisscanto fournissent tout à partir d'une même source – la gestion des fonds de prévoyance plus la résolution des défis actuels. Vous trouverez la palette complète des prestations de services complémentaires gratuites dans le relevé suivant.

## **La conception par le menu**

### ▪ **Exercice du droit de vote**

Swisscanto exerce les droits de vote dans le cadre des Assemblées générales de manière autonome et dans l'intérêt des investisseurs et propose à ces derniers différentes prestations de services complémentaires (alerte e-mail, compte rendu de vote).

### ▪ **Transparence des coûts**

Tous les groupes de placement sont transparents en matière de coûts, chaque investisseur reçoit le décompte de ses coûts individuels en points de base et en francs.

### ▪ **Déclaration de loyauté**

Envoi automatique d'une déclaration de loyauté

### ▪ **Enquête Swisscanto auprès des caisses de pension suisses**

Rapport individuel pour les participants à l'enquête Swisscanto auprès des caisses de pension suisses

### ▪ **Envoi automatique des fiches d'information**

L'investisseur reçoit sur demande les fiches d'information de son choix.

### ▪ **Informations et bulletins d'information**

Les investisseurs reçoivent des bulletins d'information exclusifs sur des thèmes actuels et pertinents.

## **Fondations de placement Swisscanto :**

### **l'une des plus anciennes et des plus grandes fondations de placement en Suisse**

La Swisscanto Fondation de placement a été créée en 1973 et la Swisscanto Fondation de placement Avant en 2006. Elles font partie des fondations de placement les plus importantes et les plus réputées de Suisse. Leur activité consiste en la gestion collective d'actifs qui leur sont confiés par plus de 900 caisses de pension et institutions de prévoyance suisses. Dès aujourd'hui, les Fondations de placement proposent aux investisseurs une réalité de placement sans souci. Les Fondations de placement sont ancrées dans la LPP dans le cadre de la réforme structurelle et font donc partie du 2<sup>e</sup> pilier. En tant qu'investisseur, vous pouvez être certain que votre caisse de pension respecte les règles OPP2 de manière fiable dans le cadre des investissements dans nos groupes de placement. Aperçu des avantages :

- Large palette de groupes de placements actifs et passifs
- Fortune mixte LPP disponible également pour des fondations de libre passage, pilier 3a et fondations 1e
- Cercle d'investisseurs homogène avec intérêts similaires
- Vérification de la conformité OPP2 des placements
- Droits de concertation dans le cadre de l'assemblée des investisseurs
- Représentants des investisseurs au Conseil de fondation
- Optimisation de l'impôt à la source américain
- Conformité FATCA
- Les groupes de placement ne sont pas assujettis à l'impôt anticipé

Nous vous conseillons de façon compétente,  
personnelle et sur la base d'une longue expérience



Sonja Spichtig  
directrice  
ligne directe +41 58 344 49 85  
e-mail [sonja.spichtig@swisscanto.ch](mailto:sonja.spichtig@swisscanto.ch)

Les indications contenues dans la présente publication ne constituent pas une offre. Leur but est strictement informatif. Le contenu a été composé avec soin et les recherches effectuées sérieusement. Malgré un processus professionnel, les Fondations de placement Swisscanto ne peuvent garantir ni l'exactitude ni l'intégralité ni l'actualité des indications fournies. Les seules sources d'information faisant foi pour l'acquisition de parts de la Fondation de placement Swisscanto et de la Fondation de placement Swisscanto Avant sont les prospectus éventuels, règlements, statuts et directives de placement disponibles. Vous pouvez les retirer gratuitement auprès des Fondations de placement Swisscanto, Bahnhofstrasse 9, 8001 Zurich, ou auprès de toutes les agences de la Zürcher Kantonalbank, Zurich.